

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BACHELIER EN INFORMATIQUE ET SYSTEMES ⁽¹⁾
Orientation TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE

DOMAINE D'ETUDES SUPERIEURES : SCIENCES

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de promotion sociale le 28 janvier 2016

**Conseil général de l'enseignement
de promotion sociale**

**Profil professionnel adopté le 28 janvier 2016
DOMAINE D'ETUDES SUPERIEURES : SCIENCES**

BACHELIER EN INFORMATIQUE ET SYSTEMES ⁽¹⁾
Orientation TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE

I. CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en informatique et systèmes orientation TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE ⁽¹⁾ est capable d'assurer la mise en œuvre, la maintenance et l'exploitation optimale d'un projet technologique lié à la technologie informatique et aux réseaux informatiques en ayant une maîtrise suffisante :

- ◆ de la programmation et des langages informatiques,
- ◆ des techniques de communication entre différents systèmes,
- ◆ des différents composants d'un système informatique,

Il est capable d'assimiler les évolutions rapides des technologies utilisées dans les différents systèmes. Il installe, maintient et commercialise des systèmes et des réseaux de communication de tous types ainsi que des applications, qu'elles soient locales ou distantes (web).

Il participe au développement des applications et projets techniques liés à son champ d'intervention et cela dans une démarche de respect des réglementations.

Il assure la continuité du fonctionnement des appareils informatiques, ainsi que la compatibilité entre les différentes machines informatiques au sein de l'entreprise ou de bâtiments divers.

Il participe au développement et assure l'intégration des nouvelles technologies de la l'informatique, des télécommunications au sein de l'entreprise ou de bâtiments divers.

Sur le plan humain, il est une personne de communication capable d'assurer le rôle de relais entre le(s) responsable(s), les partenaires sociaux et le personnel d'exécution, ainsi qu'entre son entreprise et le monde extérieur.

Il fait preuve, en outre, d'un sens aigu de l'organisation et de la gestion des activités techniques et humaines.

Dans son orientation :

- ◆ il intervient sur des ensembles liés à la micro-informatique et aux réseaux d'ordinateurs, tant aussi bien au niveau logiciel que matériel ;
- ◆ il structure, contrôle et programme des échanges d'informations entre différents ordinateurs et différents réseaux dans un univers d'informatique intégrée ;
- ◆ il collabore à l'analyse et à la mise en œuvre d'un système informatique ;
- ◆ il intègre et fait communiquer différents composants software et hardware dans un environnement hétérogène ;
- ◆ il développe, sur base de spécifications issues d'une analyse, une solution logicielle, il met en œuvre une architecture matérielle et il assure la maintenance, le suivi et l'adaptation des choix technologiques qui ont été implémentés ;
- ◆ il assure la sécurité du système ;
- ◆ il assure l'installation, la surveillance, la maintenance des équipements de micro-informatique et de bureautique ainsi que l'aide aux utilisateurs.

¹ Le masculin est utilisé à titre épique

II. TACHES

En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène du travail, à l'environnement et aux aspects économiques, dans le respect des normes en vigueur, il s'inscrit dans une démarche qualité pour l'exécution des tâches suivantes :

- ◆ analyser et contribuer à résoudre des problèmes techniques et humains liés à sa fonction ;
- ◆ décoder les documents techniques y compris dans une langue étrangère, pour les utiliser et les rendre accessibles aux agents d'exécution ;
- ◆ rédiger des rapports techniques d'installation, de dysfonctionnements, de relevés de mesures, de modifications éventuelles ;
- ◆ installer et mettre en œuvre des réseaux informatiques, des périphériques, des systèmes de sécurité, des systèmes de communication et de développer des applications réseaux ;
- ◆ réaliser la programmation de divers travaux informatiques pour des installations informatiques (travaux neufs, de maintenance,...) en utilisant les outils appropriés ;
- ◆ effectuer des mises au point, des essais de fonctionnement ou des simulations sur des réseaux informatiques, des installations industrielles selon un cahier des charges donné ;
- ◆ localiser, diagnostiquer des pannes d'origines électrique ou informatique sur divers équipements et y remédier ;
- ◆ dépanner par échanges standards ou par échanges de cartes, modules, composants divers ou par remise en état des éléments ou sous-ensembles défectueux ;
- ◆ administrer ou assurer la maintenance de réseaux informatiques, en procédant par des mesures, par des contrôles à l'aide d'appareils spécifiques ou par des logiciels de tests ;
- ◆ s'adapter de manière permanente aux nouvelles technologies de l'informatique ;
- ◆ conseiller et assister techniquement des utilisateurs en intégrant des données liées à son environnement professionnel ;
- ◆ réaliser des projets et des travaux de maintenance en tenant des réalités économiques de l'entreprise et du marché ;
- ◆ faire communiquer et mettre en réseau des ordinateurs et d'autres composants informatiques d'architectures physiques différentes ;
- ◆ assurer l'intégration d'éléments matériels informatiques et logiciels s'exécutant sous le contrôle de différents systèmes d'exploitation.

III. DEBOUCHES

Le « bachelier en informatique et systèmes orientation TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE » peut utiliser ses compétences dans un service d'achat, de vente, de production, de maintenance, de services, notamment :

- ◆ en industrie,
- ◆ en entreprise privée ou publique,
- ◆ dans le secteur tertiaire,
- ◆ dans le service public,
- ◆ comme indépendant (dans le respect de la législation en vigueur).